

Bulletin de santé du végétal - Auvergne

n° 42 du 23/11/2010

Colza

Réseau Colza 2010—2011

12 parcelles sur les 21 déclarées dans le réseau Auvergne à ce jour ont fait l'objet d'observations en ce début de semaine, du 22 au 23 novembre 2010.

Stade des Cultures

Les cultures du réseau observées cette semaine se répartissent entre le stade 7 feuilles (B7) pour les 2 parcelles (16%) les moins avancées et le stade plus de 10 feuilles pour les 4 parcelles (33%) les plus développées.

Charançon du bourgeon terminal

3 captures se répartissent sur 2 parcelles (une dans l'Allier et une dans le Puy de Dôme) parmi les 12 parcelles ayant fait l'objet d'un relevé du piège sur végétation en ce début de semaine, confirmant la fin de vol.

Grosse Altise d'hiver

Larves : la présence demeure à ce jour modérée sur les parcelles du réseau puisqu'on ne dénombre que 10 % de plantes avec présence sur une parcelle de l'Allier qui avait déjà donné lieu à signalement précédemment, parmi les 10 parcelles ayant fait l'objet d'une dissection de plantes en ce début de semaine.

Rappelons qu'un contrôle du charançon du bourgeon terminal peut entraîner un arrière effet sur les éventuels développements larvaires. Toutefois, compte tenu de l'activité adultes mise en évidence par les captures sur certaines parcelles du réseau, il demeure judicieux de vérifier périodiquement, une à deux fois par mois, jusqu'à courant de l'hiver, l'éventuelle présence de larves dans les pétioles des plantes. Pour mémoire le seuil de nuisibilité est fixé à 7 pieds sur 10 présentant au moins une galerie. Se reporter au BSV de la semaine 44 pour bien identifier ces larves et éviter toute confusion.

Blé

Cette semaine, 18 parcelles ont été observées, 8 dans l'Allier, 3 en Haute-Loire et 7 dans le Puy de Dôme.

Stades des Cultures

Les stades s'échelonnent de germination à deux talles, avec une majorité de parcelles entre 2 et 3 feuilles.

.../...

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Auvergne, rédigé par le Cetiom, Arvalis et la Draaf-Sral, en collaboration avec les Chambres d'Agriculture de l'Allier, du Puy de Dôme, de la Haute-Loire et du Cantal, Ets Cassier, Limagrain, Ets Chassin, Jeudy SA, Sica Bb, Sarl Bastin, les lycées de Marmilhat, Neuvy, Durdar-Larequille et Le Breuil/ Couze, Ets Combronde, Tardif, Tivagrain, Phytosem, Descreaux, Dodat, Coopaca, Thivat Venuat, Fredon, Agrisudest Centre, Altitude, Equation, Coop Eurea, SAS Trescarte, Agri Centre, le Ceta Val de Morge, le Ceta Limagne, Val Limagne.coop et des agriculteurs.

Etat sanitaire

Cicadelles

Sur 16 parcelles équipées de plaques engluées, on a dénombré :

- 14 situations sans aucune capture ;
- 2 situations avec deux et cinq cicadelles.

Le climat, actuel et prévu à court terme, n'est pas favorable au développement de ce parasite.

Pucerons

Cet insecte a été observé dans deux parcelles sur quatorze avec seulement 2 et 7 % de plantes contaminées.

Comme pour les cicadelles, la situation climatique actuelle ne permet pas le développement de ce parasite.

Limace

Le nord Allier reste sujet aux attaques de limaces avec deux parcelles présentant 28 et 32 % de plantes touchées. Avec le froid les limaces survivent dans le sol et sont susceptibles de produire de nouveaux dégâts lors d'un prochain radoucissement. Les parcelles touchées doivent donc continuer à être surveillées en cas de remontée des températures.

Orge

Données du réseau

Onze parcelles sur quatorze déclarées ont fait l'objet d'au moins une observation (quatre dans le 03, quatre dans le 43, trois dans le 63) sur la période des 22 et 23 novembre.

Stades des cultures

D'une feuille à début tallage pour les semis du 15 au 20 octobre.

Mi-tallage pour les semis de fin septembre - début octobre.

Observations ravageurs

Cicadelles

Sept parcelles ont fait l'objet d'une observation spécifique de ce ravageur. Aucune capture cette semaine. Les conditions météorologiques sont défavorables à l'activité des cicadelles.

On rappelle que le seuil de nuisibilité a été établi à 30 captures hebdomadaires.

.../...

Pucerons

Six parcelles ont fait l'objet d'une observation spécifique de ce ravageur sur plante et l'on ne dénombre aucun puceron cette semaine. Aucune capture également sur plaque engluée.

Rappel du seuil de nuisibilité : 10% de pieds porteurs ou présence de puceron, quel que soit leur nombre, durant plus de 10 jours consécutifs.

Limaces

Une parcelle dans le 03 fait état de 20 % de pieds touchés comme la semaine dernière. Le risque existe jusqu'au tallage des céréales stade quasi atteint dans la majorité des parcelles.

Observations maladie

Oïdium et Rhynchosporiose

Des symptômes sont mentionnés sur deux parcelles du réseau. L'oïdium et rhynchosporiose à l'automne ne sont pas nuisibles à la culture et n'ont pas forcément de lien avec des attaques au printemps.

Plusieurs parcelles montrent des jaunissements plus ou moins généralisés, ce phénomène physiologique est normal l'hiver sur cette culture et s'estompera avec la reprise de végétation au printemps.

Triticale

Ce bulletin fait la synthèse de 5 parcelles observées (1 dans l'Allier et 4 en Haute-Loire).

Stades des cultures

Les cultures de triticales sont au stade 2^{ème} feuille étalée en zone de plaine ou pour les semis tardifs. Ils atteignent le stade mi-tallage sur certaines zones d'altitude (>900 m) ou dans les parcelles semées précocement (début octobre).

Etat général des cultures

Les températures froides actuelles devraient ralentir le développement des cultures. A noter que dans certains secteurs, le sol reste gorgé d'eau suite aux fortes précipitations des 3 dernières semaines.

Etat sanitaire

Les observations effectuées ne montrent pas de problème sanitaire particulier sur les triticales quelle que soit l'altitude. Seule la présence de limaces est notifiée dans le secteur de Moulins où 20% des pieds sont touchés. Les parcelles touchées doivent donc continuer à être surveillées en cas de remontée des températures.

Ce BSV reprend des observations ponctuelles qui donnent des tendances régionales. La Chambre Régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Directeur de Publication: Jacques Chazalet, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture
Coordonnées référent: François Roudillon (CA 03) - froudillon@allier.chambagri.fr 04-70-48-42-42
Publication Hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation